

Avis relatif au projet commun de fusion

Pour la société absorbante :

la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : Safety Systems Group

la forme : SAS

l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion :

25 Quai Galliéni 92150 Suresnes

le montant du capital : 50 760 987,30€

le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 807 946 918 RCS NANTERRE

Pour la société absorbée :

la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : Safety Systems Holding

la forme : SAS

l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion :

25 Quai Galliéni 92150 Suresnes

le montant du capital : 69 963 880€

le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 840 579 437 RCS NANTERRE.

L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société absorbante est prévue :

actif : 176 081 184 €

passif : 176 081 184 €

Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante :

Conformément aux dispositions de l'article L 236-11 du code de commerce et dès lors que la société absorbante détient l'intégralité des titres composant le capital social de la société absorbée et de la société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital de l'absorbante en contrepartie de l'apport réalisé par l'absorbée. En conséquence, il n'y a pas lieu de déterminer un rapport d'échange.

Le montant prévu de la prime de fusion : Néant

La date du projet commun de fusion : 21 novembre 2022

Les dates et lieux du dépôt au RCS au titre de chaque société participante:

Pour la société Absorbée le 24 novembre 2022 au RCS de Nanterre

Pour la société Absorbante le 24 novembre 2022 au RCS de Nanterre.